
Martine Vassal

La Présidente

Marseille, le 20 décembre 2017

Monsieur Pierre APLINCOURT
Président de France Nature Environnement
des Bouches-du-Rhône
Fédération Régionale des Associations de
Protection de la Nature et de l'Environnement
14 quai de Rive Neuve
13007 MARSEILLE

Nos réf : 4884 - 17/7187

Vos réf : 2017 11 30

Dossier suivi par Monsieur Pierre ROUSSEAU

Monsieur le Président,

J'accuse bonne réception de votre courrier du 30 novembre dernier, par lequel vous me faites part de votre désaccord concernant la généralisation de la vitesse maximale autorisée à 110 km/h sur la RD9 au niveau de la partie à deux fois 2 voies entre Aix et Vitrolles.

Vous souhaitez que la vitesse maximale soit à 90 km/h, je transmets ce jour votre requête au service concerné, afin qu'il en prenne connaissance.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de la suite qui pourra lui être réservée.

Dans cette attente,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Martine VASSAL